

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°67/2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LUYS EN BEARN

68, Chemin de Pau
64 121 SERRES CASTET

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du conseil de la Communauté de communes des Luys en Béarn se sont réunis au Complexe Sportif, place de la Chênaie à Sévignacq (64 160), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Jean-Pierre MIMIAGUE, Président sortant.

ETAIENT PRESENTS : 87 titulaires et 3 pouvoirs

<u>ARGELOS</u>	M. Marcel BORNAY
<u>ARGET</u>	M. Thierry SOUSTRA
<u>ARZACQ-ARRAZIGUET</u>	M. Jean-Pierre CRABOS, Mme Virginie GUYONET
<u>ASTIS</u>	M. Alain CAIE
<u>AUBIN</u>	M. Serge LUPIET
<u>AUBOUS</u>	M. Pierre POUBLAN
<u>AUGA</u>	M. David LEGROS
<u>AURIAC</u>	M. Jean-Claude VIGNES
<u>AYDIE</u>	M. Jean-Paul CAZENAVE
<u>BALIRACQ-MAUMUSSON</u>	M. Sylvain SERGENT
<u>BOUEILH-BOUEILHO-LASQUE</u>	M. Pierre COSTADOAT
<u>BOUILLON</u>	M. Gérard LOCARDEL
<u>BOURNOS</u>	M. Jean BARUS
<u>BUROSSE-MENDOUSSE</u>	M. Alain LECHON
<u>CABIDOS</u>	Mme Isabelle PARE
<u>CARRERE</u>	M. Marc PEDELABAT
<u>CASTETPUGON</u>	M. Alain PIARROU
<u>CAUBIOS-LOOS</u>	M. Gilles BRUNET
<u>CLARACQ</u>	M. Claude CASSOU-LALANNE
<u>CONCHEZ-DE-BEARN</u>	M. Yves CAPERAA
<u>COUBLUCQ</u>	M. Jean-Yves DUPONT-BRETHES
<u>DIUSSE</u>	M. Michel MONSEGU
<u>DOUMY</u>	M. Jean-Marc DESCLAUX
<u>FICHOUS-RIUMAYOU</u>	M. Joël PINTADOU
<u>GARLEDE-MONDEBAT</u>	M. Eric LAFONTAN
<u>GARLIN</u>	M. André LANUSSE-CAZALÉ (pouvoir de Mme Chantal FERRANDO)
<u>GAROS</u>	M. Jean-Marc THEULE
<u>GEUS-D'ARZACQ</u>	M. Daniel PEDEGERT
<u>LALONQUETTE</u>	M. Jean-Patrick BAZILE
<u>LARREULE</u>	M. Philippe LALANNE
<u>LASCLAVERIES</u>	M. Frédéric LARRECHE
<u>LONÇON</u>	M. Patrick BENDAIL
<u>LOUVIGNY</u>	Mme Anita VERGOIN
<u>MALAUSSANNE</u>	M. Bernard DUPONT
<u>MASCARAAS-HARON</u>	M. Carle MARTENS
<u>MAZEROLLES</u>	Mme Isabelle PEGUILHE, M. Christophe LAYAA-LAULHE
<u>MERACQ</u>	M. Pierre DUPLANTIER
<u>MIALOS</u>	M. Didier DARRIBERE
<u>MIOSSENS-LANUSSE</u>	M. Arnaud MOULIE
<u>MOMAS</u>	Mme Jackie PEDURTHE

MONCLA
MONTAGUT
MONTARDON

MONT-DISSE
MORLANNE
MOUHOUS
NAVAILLES-ANGOS

PIETS-PLASENCE-MOUSTROU
POMPS
PORTET
POULIACQ
POURSIUGUES-BOUCOUE
RIBARROUY
SAINT-JEAN-POUDGE
SAUVAGNON

SEBY
SERRES-CASTET

SEVIGNACQ
TADOUSSE-USSAU
TARON-SADIRAC-VIELLENAVE
THEZE
UZAN
VIALER
VIGNES
VIVEN

M. Jean-Paul LAHORE
M. Jean-Luc LAULHE
M. Stéphane BONNASSIOLLE, Mme Nuala DRAESCHER, M. Thierry GADOU, Mme Sylvia PIZEL, M. André POUBLAN
M. Charles PELANNE
M. Philippe LABORDE-RAYNA
M. Jean CAZALIS PETIT JEAN
Mme Jeannine LAVIE-HOURCADE, M. François DAMIAN-PICOLLET, M. Claude DUFRECHOU
M. Eric DUPLAA
M. Claude FOURQUET
M. Jean MALABIRADE
M. Pierre DUPOUY-BAS
M. Thierry SAINT-PALAIS
M. Bernard JONVILLE
Mme Claudette LARRIEU
Mme Muriel BAREILLE, Mme Geneviève BERGE, M. Francis CHAPOTHIN, M. Hervé HUSTET, Mme Caroline LACROIX, Mme Karine LAPLACE-NOBLE, M. Thomas LENOIR, M. Bernard PEYROULET
M. Gilles MUGUIN-CABAILLE
Mme Martine BURGUETE, M. Frédéric CLABE, M. Jean-Yves COURREGES, M. Philippe DUVIGNAU (pouvoir de Mme Jocelyne ROBESSON), Mme Cécile LANGINIER, Mme Catherine LATEULADE (pouvoir de Mme Nathalie DELUGA), M. Pascal LOUYS, M. Max TUCOU
M. Michel CUYAUBE
M. Pascal BOURGUINAT
M. Jean GUIRAUT
M. David DUIZIDOU
Mme Christine MORLANNE
Mme Marie-Christine MAILLOT
M. Gilles PICARD
M. Jean-Michel LORY

ABSENTS EXCUSES : 5 titulaires

LEME
GARLIN
SERRES-CASTET

M. Jean VENANT
Mme Chantal FERRANDO, M. Hervé SAINT-CRICQ
Mme Nathalie DELUGA, Mme Jocelyne ROBESSON

Mme Isabelle PARE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : LES INSTANCES – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SEIN DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Rapporteur : M. Bernard PEYROULET

M. le Président de la Communauté de communes expose aux membres de l'assemblée délibérante que le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un établissement public administratif intercommunal qui dispose d'une personnalité juridique propre. Il est administré par un conseil d'administration présidé par le Président de l'EPCI.

Il est proposé que le CIAS soit composé, outre le Président de la Communauté de communes, de 32 membres (16 membres élus et 16 membres nommés).

Doivent figurer parmi les membres nommés :

- Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales,
- Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département (article 138 du CFAS).

M. le Président propose à l'assemblée délibérante d'approuver la désignation des conseillers suivants :

MEMBRES ELUS
Mme Martine BURGUETE
Mme Catherine LATEULADE
Mme Jocelyne ROBESSON
Mme Caroline LACROIX
M. André POUBLAN
M. Stéphane BONNASSIOLLE
Mme Jeannine LAVIE-HOURCADE
M. Claude DUFRECHOU
Mme Karine LAPLACE-NOBLE
Mme Sylvia PIZEL
M. Jean-Claude VIGNES
Mme Geneviève BERGE
M. Jean-Marc DESCLAUX
Mme Jackie PEDURTHE
Mme Nuala DRAESCHER
Mme Nathalie DELUGA

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

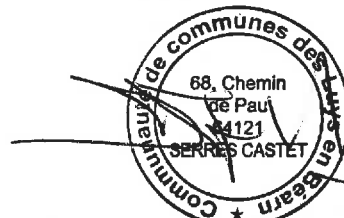
Par 90 voix pour,

APPROUVE La composition du conseil d'administration du CIAS du Luy de Béarn telle que précisée ci-dessus,

CHARGE M. le Président de la Communauté de communes des Luys en Béarn de transmettre cette délibération à M. le Président du CIAS du Luy de Béarn et à M. le Directeur de l'Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes du Luy de Béarn.

**Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme**

**M. le Président
Bernard PEYROULET**



Nombre de membres					
En exercice	Présents	Votants	Pour	Contre	Abstentions
92	87	90	90		
Date de convocation : 04/07/2020					
Affichage : 04/07/2020					

Envoyé en préfecture le 21/07/2020

Reçu en préfecture le 21/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 064-200067239-20200710-2020_67-DE